

**La Présidente**

Paris, le **31 JAN. 2019**

DGA-EX / FER / ST / 18005666  
Affaire suivie par : Clément SKRZYPCSAK  
Tel : 01.82.53.80.82  
Mél : [clement.skrzypcsak@iledefrance-mobilites.fr](mailto:clement.skrzypcsak@iledefrance-mobilites.fr)

**Monsieur Olivier ANSART**  
**Président d'ASA PNE**

1, rue du Canada  
75018 PARIS

*Cher*

Monsieur le Président,

Par courrier du 4 octobre 2018, vous avez fait part à Île-de-France Mobilités de vos inquiétudes concernant l'accroissement des besoins de transport sur la ligne 12 du métro en lien avec les projets d'aménagements et les opérations urbaines sur le secteur Paris Nord-Est. Vous demandez à ce titre le renouvellement du matériel MF67.

La ligne 12 bénéficiera dans un premier temps du transfert de 3 rames MF67 supplémentaires, permis par le renouvellement du parc de la ligne 9, afin de répondre aux besoins liés au prolongement de la ligne 12 vers le Nord (stations Aimé Césaire et Mairie d'Aubervilliers) prévu fin 2021.

J'ai par ailleurs le plaisir de vous annoncer que le renouvellement de la totalité du parc de matériel roulant de la ligne 12 est d'ores et déjà programmé. La procédure d'acquisition de ce nouveau matériel roulant, le MF19, que j'ai demandée à la RATP en 2016, est actuellement en cours. Île-de-France Mobilités a d'ailleurs demandé dans la mise à jour du schéma directeur du matériel roulant métro votée lors de son Conseil du 13 juillet 2016, une accélération du calendrier du marché et du déploiement du MF19.

Ainsi, la ligne 12 recevra à partir de 2026 les nouvelles rames MF19, qui permettront d'améliorer significativement le confort des voyageurs, grâce notamment à une plus grande capacité, comme l'a stipulé l'Expression Fonctionnelle de Besoin (EFB) approuvée lors du Conseil du 6 décembre 2016.

Ce calendrier qui peut paraître long a déjà fait l'objet d'une mesure d'accélération. Il constitue le plus court qui soit envisageable en raison des adaptations à apporter à la ligne pour accueillir le nouveau matériel roulant et des délais de conception, de construction et de déverminage de ces nouveaux métros.

Par ailleurs, le bouclage de la ligne 15 à l'horizon 2030 permettra également de décharger la ligne 12.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

*À vos,*

*Valérie Pecresse*

**Valérie PECRESSE**